

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 25/09/2024
Référence d'enregistrement : 2024C9999345366
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 25 €
Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne



2D-DOC

Cession de droits entre Gregoire Philippe Alexandre MARCADE et Abdellah BOULOUIZ

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

Abdellah BOULOUIZ Né(e) le 20/03/1981 (MAROC)
18 ROUTE DE GAMBAIS
BAZAINVILLE (78)

III - Cédant

Gregoire Philippe Alexandre MARCADE Né(e) le 23/12/1988 à AUBERGENVILLE (78)
35 BIS ROUTE D IGNAC
LEGE-CAP-FERRET (33)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 922434402
Désignation : SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE 50TH GREEN
Adresse : 47 AVENUE PIERRE CURIE
SAINT-CYR-L ECOLE (78)

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 01/09/2024
Prix : 100,00 €
Charges rattachées : 0,00 €
Nombre de parts cédées : 100
Nombre total de parts : 300

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : MARCADE GREGOIRE PHILIPPE ALEXANDRE
Adresse : 35 BIS ROUE D IGNAC 33950 LEGE CAP FERRET
Nature de la mutation : CESSION
Date de l'acquisition : 01/11/2022
Valeur ou prix d'acquisition : 100,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	100,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 0,00 €	
Base taxable retenue	100,00 €	
Taux applicable	0,1 %	
Droits calculés		0,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception ¹		25 €
Montant à payer		25 €

¹Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.